

# Après le meurtre de l'une des leurs, la colère des travailleurs sociaux

Isabelle Rey-Lefebvre

## Audrey Adam a été tuée le 12 mai par un octogénaire dont elle s'occupait, dans l'Aube. La profession dénonce l'indifférence du gouvernement

**A**udrey Adam, 36 ans, conseillère en économie sociale et familiale employée par le conseil départemental de l'Aube, était, depuis 2018, chargée des dossiers les plus délicats de personnes âgées en perte d'autonomie. C'est en allant, le 12 mai, rendre sa visite mensuelle à Jacques Javelle, ancien agriculteur de 83 ans qu'elle connaissait très bien, dans sa maison de Virey-sous-Bar, qu'elle a trouvé la mort.

Les premiers éléments de l'enquête laissent supposer qu'elle a été abattue alors qu'elle se trouvait sur le seuil de la maison de M. Javelle, d'un tir d'arme à feu tiré de l'intérieur où les gendarmes ont, ensuite, découvert le corps sans vie de l'octogénaire qui se serait, lui, donné la mort.

*« C'est un séisme pour la famille d'Audrey Adam, son compagnon et leurs enfants de 9 ans et 4 ans, pour ses parents et pour notre collectivité tout entière, confie Philippe Pichery, président (sans étiquette) du conseil départemental de l'Aube. Rien ne laissait redouter un tel drame, surtout que les rapports de M<sup>me</sup> Adam avec toutes les personnes dont elle assurait le suivi social, notamment ce monsieur, étaient cordiaux : il lui offrait régulièrement des œufs de ses poules ou des légumes de son jardin... M<sup>me</sup> Adam était très appréciée de tous, c'était une personne chaleureuse et expérimentée puisque ayant déjà passé trois ans au service des tutelles pour personnes âgées », rappelle M. Pichery.*

### D'autres événements tragiques

Avant même que l'enquête, confiée à la section de recherches de Reims et à la brigade de recherches de Bar-sur-Aube, ait éclairci les circonstances de ce meurtre, les syndicats de travailleurs sociaux, dont le Syndicat national unitaire des assistants sociaux de la fonction publique (SNU-ASFP) ont, dès le 14 mai, exprimé leur émotion et leur colère : *« C'est avec stupeur et effroi que nous avons appris le décès d'une collègue assistante sociale (...) dans l'exercice de ses fonctions »*, expliquent-ils dans un communiqué, déplorant notamment *« l'absence de déclaration du gouvernement »*. Le texte rappelle d'autres événements tragiques récents, comme le meurtre d'un éducateur spécialisé, à Nantes, en 2015, celui d'une éducatrice spécialisée, à Poitiers, en 2017, ou, le 17 février 2021, celui d'un directeur de centre d'accueil pour demandeurs d'asile, à Pau.

La mort d'Audrey Adam n'a, elle, encore suscité aucun reportage de chaînes d'information en continu ni de déplacement ministériel, jusqu'à ce lundi 17 mai, lors d'un hommage, à Troyes, en présence, notamment, des élus départementaux et des maires des communes où Audrey Adam travaillait et résidait. Ainsi, un tweet d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, a rappelé : *« Parce qu'ils sont auprès des plus fragiles d'entre nous, les travailleurs sociaux évitent à la société tout entière de tomber. »* Le préfet de l'Aube, Stéphane Rouvé, a, lui, lu un message de soutien de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie, rappelant qu'*« Audrey Adam est à l'image de toutes les femmes assistantes sociales, majoritaires dans cette profession »*.

*« Je ne veux pas faire de misérabilisme, mais s'il s'agissait d'un policier, d'un militaire, d'un pompier ou d'un enseignant, il y aurait eu un déplacement ministériel, soutient Alexandre Lebarbey, représentant de la fédération santé et travail social de la CGT, élu au Haut Conseil pour le travail social. Notre quotidien est, évidemment, rythmé par la violence, face à notre public souvent difficile, en crise, que nous ne voulons pas stigmatiser car nous comprenons sa souffrance et sa colère. Mais nous avons besoin du soutien de ceux qui nous envoient en mission », argumente-t-il. Pour M. Pichery également, « les agents sont choqués du peu de retentissement national de cette tragédie ».*

M. Lebarbey dit constater, chaque jour, *« des accidents du travail plus nombreux, des difficultés psychosociales au travail qui touchent plus les travailleurs sociaux que les autres professions, des difficultés de recrutement et des demandes fréquentes de changement d'affectation ou de secteur »*, résume-t-il.

Dès le 14 mai, une pétition était lancée sur la plate-forme Change.org, par *« Aurélie, assistante sociale qui a été séquestrée lors d'une visite à domicile »*. Dans son adresse au président de la République, elle plaide : *« Nous sommes garants de la paix sociale (...) Aujourd'hui, nous nous sentons abandonnés par la République ! Encore combien de drames pour être entendus ? (...) Nous sommes une profession de l'ombre, mais aujourd'hui nous avons besoin de lumière, de reconnaissance et de soutien de la part de la nation. »*

## **Témoignages éloquentes**

La pétition avait déjà, le 17 mai, recueilli pas loin de 8 000 signatures, souvent accompagnées de témoignages éloquentes. Audrey P. signe *« parce que je suis assistante sociale, que je suis solidaire et que j'ai été menacée de mort dans l'exercice de mes fonctions »* ; Nelly L., parce qu'elle fait *« partie de ceux qui vont chaque jour au domicile des familles sans savoir ce qui peut se passer »*... La profession a, en outre, mal vécu l'attitude du gouvernement qui, durant la crise due au Covid, l'a, selon elle, systématiquement oubliée dans ses mesures de protection des travailleurs dits de première ligne : *« Nous avons mis beaucoup de temps à obtenir que les travailleurs sociaux soient considérés comme prioritaires pour, par exemple, la garde des enfants et l'accueil à l'école, ou bénéficient de la prime exceptionnelle et des revalorisations salariales accordées dans le cadre du Ségur de la santé »*, explique Roland Giraud, président de l'Association nationale des directeurs de l'action sociale et de santé, qui rappelle que *« la profession, soit 1,2 million de personnes, est à 95 % féminine, mal payée, avec du temps partiel subi, notamment pour les aides à domicile et les auxiliaires de vie »*.

*« Les travailleurs sociaux ont toujours du mal à revendiquer pour eux-mêmes et sont plus volontiers les porte-parole de ceux dont ils s'occupent et comprennent la souffrance »*, analyse Marie-Paule Cols, vice-présidente du Haut Conseil du travail social et autrice du rapport *« Le travail social au défi de la crise sanitaire »*, publié le 5 octobre 2020.